

2600

Vendredi le 18 octobre 1946.

Rétablissement des relations diplomatiques entre la Suisse et l'Autriche; demande d'agrément en faveur de M. P.A. Feldscher, représentant politique à Vienne.

Département politique. Proposition du 14 octobre 1946.

Comme on s'en souvient, le Conseil fédéral décida le 18 juin 1946 de nommer M. le ministre Peter Anton Feldscher en qualité de représentant politique de la Confédération suisse en Autriche, avec rang de ministre plénipotentiaire. Le conseil de contrôle allié ayant donné son approbation à la requête du gouvernement autrichien de rétablir ses relations diplomatiques avec la Suisse, il y aurait dès lors lieu de désigner le chef de la nouvelle mission diplomatique suisse à Vienne. Celui-ci paraît spécialement désigné en la personne de M. Peter Anton Feldscher, le représentant politique actuel de la Confédération suisse en Autriche.

M. Feldscher, qui est entré au service de la Confédération et du département politique le 1er février 1917, fut tout d'abord attribué à la division des intérêts étrangers d'alors. Nommé secrétaire de légation de 1re classe à Berne en 1922, M. Feldscher fut promu au grade de conseiller de légation en 1941. Désigné l'année suivante en qualité de chef de la division spéciale chargée des intérêts étrangers auprès de la légation de Suisse à Berlin, M. Feldscher fut nommé ministre à cette occasion.

En raison de ce qui précède, le département politique fédéral propose et le Conseil

d é c i d e

d'autoriser le département politique à demander l'agrément du gouvernement autrichien à la nomination de M. Peter Anton Feldscher en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Autriche.

Les décisions concernant les agréments à demander doivent, conformément aux usages internationaux, rester provisoirement secrètes.

Extrait du procès-verbal (en 3 exemplaires) au département politique pour la suite à donner.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. O. M.